

M. Cossette explique au Bureau qu'il avait demandé un privilège de quatre années et que le Conseil ne lui a accordé qu'un contrat d'un an; que depuis, des surplus de dépenses occasionnés par le renouvellement de son matériel d'exploitation et par l'obligation dans laquelle il se trouve de transporter à un endroit beaucoup plus éloigné les matières enlevées, l'obligent à demander une somme annuelle plus élevée.

18.—Après pourparlers avec M. Cossette, il est

Résolu: Que le contrat pour l'enlèvement des matières fécales soit accordé à M. Alfred Cossette pour une somme annuelle de \$7,500.00, pour un an à compter du 1er mai 1913, avec option pour la Ville de continuer le contrat pour une autre année sur trois mois d'avis aux mêmes conditions, les autres conditions devant rester les mêmes que celles imposées l'an dernier, savoir: 8¼ cents par pied cube ou \$3.00 par voyage de 224 gallons impériaux (pour l'ouvrage de jour), et 12½ cents par pied cube ou \$4.00 par voyage de 234 gallons impériaux (pour travail de nuit) et qu'un contrat notarié soit passé en conséquence.

Ajournement.

L. N. SENEAL,
Secrétaire.

Mr. Cossette explained to the Board that he had asked for a four years contract and that the Council had awarded him a contract for one year only; that since then, additional expenses occasioned by the removal of his plant and the fact that he must carry the night soil to a more distant place compel him to ask for an increased annual sum.

After discussion with Mr. Cossette, it was

Resolved: That the contract for the removal of night soil be awarded to Mr. Alfred Cossette for an annual sum of \$7,500 for one year from the 1st May 1913, the City to have the right to continue the contract for another year, on three months notice, on the same conditions, the other conditions to be the same as those imposed last year, viz: 8½c per cubic feet or \$3.00 per load of 224 Imp. Gals (for day work) and 12½c per cubic feet or \$4.00 per load of 234 Imp. Gals (for night work) and that a notarial contract be passed accordingly.

Adjourned.

L. N. SENEAL,
Secretary.